

18^e ANNÉE

15 centimes

N^o 444

Bureau
Passage
Lemonnier
12

Bureau
Passage
Lemonnier
12

LE RASOIR



UNE ORGIE DE CASSATION.

Cassons, cassons encore, cassons toujours! Ce ne sera certainement pas nous qui payerons les pôts cassés!

Rédacteur en chef :
A. RIGOBERT.

Abonnements :
Belgique, Un an, franco fr. 4-50.
Etranger, port en sus.

LE RASOIR

Journal satirique paraissant tous les quinze jours.

Éditeur-Propriétaire :
J. DAXHELET.

Annonces & Réclames
à forfait

Un numéro : 15 cent.

TOUT CE QUI CONCERNE LE JOURNAL DOIT ÊTRE ADRESSE FRANCO AU BUREAU, PASSAGE LEMONNIER, 12, LIÈGE.

UNE QUESTION DE MISE.

J'ai lu l'autre jour, je ne sais plus dans quel journal, qu'un des ouvriers entendus par la Commission d'enquête dite du travail, avait demandé que « les institutrices soient astreintes à porter une tenue décente. »

Le journal ou j'ai puisé ce détail faisait suivre ces mots de la parenthèse : « Hilarité. »

Je ne saisis pas trop pour quelles raisons l'auditoire s'est mis ainsi en gaité en présence d'une demande aussi raisonnable.

Il me paraît, moi, que le brave ouvrier qui l'a formulée n'a réclamé qu'une chose toute naturelle et j'estime que sa motion ne méritait nullement d'être accueillie par des rires ridicules.

Malgré le respect et la considération dont on entoure à juste titre le corps enseignant féminin, il faut bien avoir la franchise de reconnaître que depuis quelques années un grand nombre d'institutrices se présentent devant leurs élèves, affublées de toilettes un peu trop tapageuses et qui ne s'harmonisent guère avec les fonctions qu'elles remplissent, c'est certainement celle d'institutrice.

Il ne faut pas perdre de vue que les écoles publiques sont, en majeure partie, peuplées par les enfants du pauvre.

Pourquoi donc alors étaler dans les classes un luxe et une coquetterie qui contrastent si violemment avec les haillons des déshérités du sort que l'on est chargé d'instruire et de moraliser.

Dans un siècle où l'amour désordonné de la toilette a perdu tant de femmes, cet étalage n'est pas seulement une maladresse, il constitue encore un grave danger.

Ces pauvres fillettes misérablement vêtues ne peuvent s'empêcher de jeter des regards d'envie sur les coquets atours de leurs maîtresses et de tristes comparaisons viennent malgré elles jeter le trouble dans leur jeune intelligence.

D'un autre côté il est certain que l'institutrice n'a pas seulement pour mission d'apprendre l'A. B. C. aux élèves qui lui sont confiées. Elle doit encore s'occuper de leur éducation et dans cet ordre d'idées il est évident qu'elle ne peut se dispenser de leur signaler la modestie comme étant une des qualités les plus désirables chez la femme.

Or, comment veut-on que les enfants prennent de telles leçons au sérieux, alors que, loin de prêcher d'exemple, les dames chargées de leur instruction se montrent invariablement à leurs yeux parées de colifichets et d'accessoires variés qui n'ont avec la modestie que des rapports très éloignés.

Non, Non ! mon ouvrier de la Commission d'enquête avait parfaitement raison : les institutrices appartenant à l'instruction publique devraient toujours porter à l'école une mise simple et modeste.

L'enseignement est un sacerdoce et il ne siéra jamais à celles qui ont l'honneur d'en faire partie de se déguiser en grandes coquettes ou en incroyables.

A. RIGOBERT.

En Belgique centrale.

La grrrrande manifestation ouvrière du 15 Août est décidément autorisée. Seulement ce n'est plus des ouvriers borains, carolégiens ou autres que l'on a peur cette fois, mais bien de la population de la capitale.

Voici en effet ce que je découpe de la correspondance bruxelloise du *Journal de Liège* :

« Pour en revenir à la manifestation, tout le monde s'accorde à dire que les ouvriers venant des provinces seront très calmes et très disciplinés. On ne craint que les Bruxellois. Chacun sait que la population des Marolles est la plus sauvage de la capitale. Les dégradations que subissent continuellement nos monuments publics. On redoute que cette population ne se livre à des excès, surtout à la soirée et la police comme le garde civique, devront rester sur pied. »

A la bonne heure au moins ! Cette fois enfin nous voilà fixés sur la sincérité des craintes que l'on affecte d'éprouver aussitôt que quelques centaines d'ouvriers manifestent l'intention d'user, dans les rues de la capitale, de la liberté d'Association.

Eh ! bien, il y a un moyen bien simple de tout concilier.

Puisque c'est vraisemblablement à cause de l'aimable populace bruxelloise que la manifestation du 13 Juin n'a pas été autorisée, que l'on prenne d'urgence un arrêté interdisant formellement aux *ketjes*, *lourichs* et autres *zwanzers* des *Marolles*, du *Meyboom*, de *Meulebeek*, etc., etc., de mettre le nez à la porte pendant la journée du 15 Août sous peine d'être condamnés à tomber dans les bras de M. le lieutenant-général baron Vandersmissen.... et tout se passera tranquillement.

A chacun son tour d'ailleurs d'être honoré des ukases d'interdiction de la police.

RACAGNAC

LE PRIX DU ROI.

Le *Moniteur* rappelle que le prix de 25,000 francs institué par le Roi sera décerné en 1887 à l'ouvrage qui démontrera le mieux de quelle manière la Belgique doit comprendre son rôle dans la grande famille européenne, tant au point de vue politique et intellectuel, qu'au point de vue matériel, pour servir le plus utilement ses propres intérêts en même temps que ceux de la civilisation en général. (Ouf ! Ouf ! Ouf !)

Le rappel de la feuille officielle m'a donné l'idée de concourir.

Après tout, autant moi qu'un autre.

Je ne veux d'ailleurs faire aucun mystère et je m'empresse de communiquer *urbi et orbi* le résultat de mon travail.

Comme on le verra, c'est excessivement court ; c'est même peut-être un peu trop court, mais enfin cela ne fait rien, on se le rémémorera d'autant plus facilement.

Sur ce, attention, voici mon élucubration : « La Belgique ne saurait servir plus utilement ses propres intérêts en même temps que ceux de la civilisation en général qu'en se débarrassant au plus vite du gouvernement de la calotte et de la vermine cléricale qui la ronge et qui la ruine. La grande famille européenne, qui a toujours eu une peur bleue des maladies contagieuses et dont la Belgique est actuellement la risée, serait enchantée de la voir remplir avec succès ce rôle d'agent désinfectant. »

Voilà ! Si maintenant Sa Majesté le Roi estime que j'ai mérité ses 25,000 balles, il peut me les faire parvenir par mandat-poste ou par lettre chargée. Le plus vite sera le mieux.

Entre nous il ne doit pas y avoir le moindre gêne.

Je ne manquerai pas dans tous les cas de fêter ferme son royal envoi et de boire

RACAGNAC.

Tant qu'on y serait !

Quand les docteurs se mettent à plaisanter, ils sont positivement d'un cocasse défiant toute concurrence.

C'est ainsi qu'un estimable médecin bruxellois, appelé comme témoin devant la commission du travail, a sérieusement préconisé, comme moyen de porter remède à la crise sociale, l'institution d'un nouveau ministère de la médecine et de l'hygiène.

Avec cela que nous n'en avons pas encore assez avec les sept boîtes ministérielles qui sont pour le quart d'heure dans les mains de l'illustre Onésiphore !

Je me demande avec épouvanté ce qu'il arriverait si par hasard on donnait satisfaction au digne Esculape bruxellois.

Enhardis par la réussite de leur confrère, les autres spécialistes qui touchent de loin ou de près à l'art de guérir se remueraient inévitablement à leur tour et nous entendrions successivement réclamer :

Par les chirurgiens, un ministère des amputations ;
« accoucheurs » « du forceps ;
« oculistes, » « de l'ophtalmie ;
« dentistes, » « l'extraction sans douleur ;
« pédicures, » « des cors aux pieds ;
« pharmaciens, » « des drogues et pilules ;
« fossoyeurs, » « des cimetières.

Puis viendrait le tour des gens de robe et de timbres.

C'est ainsi que :

Les avocats demanderaient un minist. de la *chicane* ;
« avoués » « des remises à quinze jours ;
« notaires » « grosses et minules ;
« huissiers » « dont acte coût ;
etc., etc., etc.

Après suivrait toute la série des industriels, négociants, gens de métier, etc.

Les charcutiers par exemple revendiqueraient un ministère des *tripes* et *rognons*.

Les bouchers un id. des *réjouissances* ;
« serruriers » « passe-partout ;
« coiffeurs » « pellicules ;
« marchands de tabacs » « culotages de pipes ;
« entrepreneurs » « travaux supplémentaires ;
« cabaretiers » « cuites en tout genre ;
« pêcheurs à la ligne » « asticots ;
M. Ziane » « alignements.

et ainsi de suite jusqu'à épuisement complet des différentes professions connues et inconnues.

viveur qui ne se croirait, à un moment donné, dans l'obligation de remuer ciel et terre pour obtenir un ministère des *blagues* et *folies*.

A la fin du compte, cela nous ferait sans doute un nombre assez respectable de nouveaux départements ministériels, mais enfin s'il n'y avait que cela pour nous débarrasser de toutes les crises en *ale* et en *ique* qui nous donnent depuis six mois la berlue et le cauchemar, on passerait encore légèrement là-dessus.

Aux grands maux, les grands remèdes, que diable !

ZUTALORS

Par çï, par là.

La solution de la question du gaz. — Dans sa séance du 9 Août, le Conseil communal, comme on devait s'y attendre, a accepté purement et simplement la soumission de M. Lorient, à l'unanimité des membres présents, moins l'abstention de M. Warnant.

On frémit quand on pense que M. Warnant aurait pu émettre un vote négatif.

Par ce temps de chaleurs caniculaires et alors qu'il n'y a plus une seule place vacante ni à Gheel, ni à Lierneux, ni aux Frères Célites, je ne vous dis qu'cela !

Heureusement, oh ! mon Dieu, que le grand homme s'est contenté d'une abstention !

**

Statistique théâtrale. — La pieuse *Gazette de Liège* publie une petite statistique théâtrale américaine d'après laquelle il y aurait aux Etats-Unis un total de 3249 théâtres ou salles de spectacles.

« Quel gaspillage d'argent cela représente, gémit la sainte feuille. »

Le fait est que l'argent qui se dépense là dedans doit représenter un chiffre assez respectable.

Mais enfin ce n'est encore rien quand on pense à celui qui s'engouffre dans les cinq ou six mille loges foraines, plus spécialement connues sous le nom d'églises, chapelles ou oratoires, exploitées en Belgique par la gent tonsurée.

C'est cela qui représente un joli gaspillage à côté duquel celui signalé par l'apostolique Gazette n'est positivement que de la petite bière !

Et cependant la Belgique a cinquante fois moins d'étendue que les Etats-Unis !

Cassationiana. — La plupart des grands journaux trouvent regrettable que la Cour de cassation ait cru devoir casser tous les arrêts prononcés par la Cour d'assises du Brabant dans sa dernière session.

Certains confrères versent même des larmes à la pensée de voir les frais de tous ces procès tomber à la charge de l'Etat ou de la partie civile Arrasse.

Sans doute cela est à première vue profondément regrettable; mais il me semble qu'il serait encore bien plus déplorable que la Cour de cassation ne cassât jamais rien, car alors il serait prouvé qu'elle ne sert à rien du tout.

Et Dame, vous savez, cette Cour adorée coûte assez cher au pays pour qu'elle nous fournisse une fois en passant des preuves de son utilité !

Suite au précédent. — A propos de l'affaire Degand-Delannoy et des frais mis à charge de la partie civile par l'arrêt de la Cour de cassation, avez-vous remarqué les ridicules exagérations de certains grands carrés ?

Le premier jour, ils évaluaient les dits frais à plus de 72,000 francs; le lendemain ils étaient descendus à 52,000; le surlendemain à 48,000; quelques jours après à 6000. Bref, à l'heure qu'il est, les voilà dégringolés à un millier de francs au maximum.

Pour peu que cela continue vous verrez que la semaine prochaine, non seulement les héritiers Arrasse n'auront plus à payer un sou, mais ce sera au contraire l'Etat qui leur devra une forte note.

Ces farceurs de journalistes sérieux, va !

Andante religioso. — Il paraît que M. le ministre de l'agriculture, des beaux-arts, des travaux publics, etc., etc., ne donnera pas audience le lundi 16 Août.

C'est justement comme moi, car j'ai décidé formellement de faire l'école buissonnière ce jour là, à l'occasion de la fête du bienheureux SAINT-MACRAW.

On voit que le noble chevalier et moi, nous avons conservé religieusement le culte des grands saints.

Cela nous fera sans aucun doute beaucoup de bien pour le salut de notre âme. Ainsi soit-il !

Les beautés de Thémis. — Notre concœur la Sentinelle de Virton vient d'être condamnée par le tribunal de première instance d'Arlon à 200 francs de dommages-intérêts et à un nombre respectable d'insertions du jugement, pour avoir publié un article dans lequel il est dit « que le père d'un sieur B a été enterré civilement, il y a environ vingt-cinq ans, dans le coin des réprouvés, ou le trou aux chiens du cimetière de Villers-sur-Semois. »

Si le tribunal d'Arlon condamne comme cela les journalistes qui osent écrire qu'un homme a été enterré dans le trou aux chiens, il se fera sans doute un devoir d'infliger les travaux forcés à perpétuité, tout au moins, au premier curé qui se permettra encore de faire inhumer quelqu'un dans le fameux coin des réprouvés.

La logique, voyez-vous, il n'y a qu'à !

Avis important. — On mettra prochainement en adjudication le droit de culture de la magnifique combe d'orties croissant au haut de la rue degrés-Saint-Pierre, côté gauche en montant.

Situation centrale incomparable. — Vue magnifique sur la place St-Lambert. — Facilités de paiement.

Pour les conditions s'adresser à M. le baron de F.

Qu'on se le dise !

Villégiature de circonstance. — C'est demain le 15 Août !

Après ce qui s'est passé le 13 Juin (Brrrr) il suffit, je pense, de citer cette date pour être dispensé d'en dire d'avantage. Je n'ai d'ailleurs l'intention d'effrayer personne.

Au contraire. Si je parle du 15 Août, c'est uniquement pour recommander à ceux qui sont dans les trances de se rendre demain en villégiature à TREMBLEUR.

Ce n'est qu'à trois lieues de Liège et tout le monde pourra y trembler à son aise. Qu'on se le hurle !

Accidents, Méfaits et Sinistres. — Le correspondant Anversois de la Chronique annonce le prochain anoblissement (sic) de M. le procureur-général Faider, lequel serait sur le point d'être créé baron.

J'ignore absolument quel crime cet éminent magistrat a pu commettre pour être bombardé ainsi, à la fin de sa longue et brillante carrière, d'une tuile aussi formidable.

Quoi qu'il en soit, je me fais un devoir de lui présenter mes plus vifs compliments... de condoléances.

Signe des temps. — L'école catholique de Ste-Walburge va être définitivement supprimée. Les élèves ont reçu avis qu'ils auront à se présenter ailleurs à la rentrée des classes.

Il est de fait que depuis que le clergé a obtenu de nouveau ses grandes entrées dans nos différents établissements d'instruction publique, les écoles catholiques n'ont plus aucune raison d'être.

BRICOLEUR.

Nouvelles Théâtrales.

Notre sympathique compatriote, M. Delvoye, vient d'être engagé, en qualité de baryton d'opéra-comique au théâtre de Dunkerque.

Après les éclatants succès qu'il a obtenus aux derniers concours du Conservatoire, il n'est pas douteux que ce jeune artiste ne soit destiné à parcourir une brillante carrière.

C'est donc sans aucune appréhension que nous lui souhaitons bonne chance et bon voyage.

MON CARNET.

L'amante s'attache par tous les sacrifices arrachés à sa tendresse, et ce sont ces sacrifices mêmes qui, trop souvent détachent l'amant.

Il est vrai que la petite E... a un amant; mais sa respectable mère ne le sait presque pas et monsieur son père ne s'occupe pas des affaires de ménage.

Il est à peu près démontré qu'à l'état de complète civilisation les hommes ne se mangent plus; mais n'allez pas croire que ce soit par humanité. Non, c'est affaire de goût; la preuve, c'est qu'ils s'entre-tuent toujours.

On commence par médire, on finit par calomnier. Il y a dans le médisant l'étoffe d'un assassin: c'est la circonstance qui décide.

Nous ne louons franchement que ceux qui s'élèvent sans nous dépasser.

Moins les femmes sont honnêtes, plus elles se font jolies, — jusqu'à ce qu'ayant tout perdu, elles deviennent ravissantes.

Aux jeux d'argent, on commence d'ordinaire la partie en grands seigneurs, on la termine en palefreniers.

Nous sommes plus forts contre les maux réels que contre les imaginaires.

Sans doute, une coquette ne doit pas toujours être accusée, mais elle peut toujours être suspectée. C'est beaucoup trop pour une femme honnête.

Il faudrait être de si peu de valeur pour n'avoir pas d'ennemis, que je ne conseille à personne de s'en vanter.

A vingt ans, une femme se rend parce qu'on l'aime; à trente, parce qu'on l'admire; à quarante, parce qu'on la paie; et plus tard, pour se rappeler le bon temps.

Même quand la place est louée, que de femmes ne peuvent se résigner à retirer l'écriveau !

On peut tromper un honnête homme; les vilaines gens s'en prévalent, mais ils ne peuvent s'empêcher de l'estimer, et cela lui suffit.

On se plaint souvent que les liaisons dans le monde sont trop superficielles; c'est peut-être le seul moyen de conserver des gens une opinion favorable. A. B.

Echos.

C..., qui est venu passer huit jours à Liège, s'est laissé voler sa montre à Sclèsin, pendant qu'on courait le Grand Prix.

Vous croyez qu'il a été affligé de de mésaventure !

On voit bien que vous ne connaissez pas C....

— Ah! s'est-il écrié, on m'a volé une montre de 120 francs! Eh bien! le voleur sera joliment attrapé, car je vais en acheter une autre de 240 !

On sait qu'il existe un instrument de forage qui facilite considérablement le percement des tunnels au travers des rocs et qui consiste en une tarière énorme terminée par un diamant qui permet de perforer les matières les plus résistantes.

On causait de cette invention dans un salon de mondaines.

— Rien ne résiste au diamant, disait une de ces dames, ni le verre, ni le marbre, ni le granit...

— Ni la vertu, ajouta une autre.

Après un souper entre confrères, le journaliste C..., prolongeait la causerie jusqu'à une heure très indue.

— Je ne vous savais pas noctambule à ce point, lui dit un des convives; ne pensez-vous qu'il serait grand temps de rentrer ?

— Oh! maintenant que je suis marié !...

Le séduisant G..., avec son air d'homme à bonnes fortunes, est toujours très difficile et très hésitant sur le choix de ses conquêtes.

Vous croyez qui en est un mieux loti pour cela ?

Erreur. Voici, à chaque fois, ce qui lui arrive : il admire passionnément celle-ci, — qui veut bien ;

il désire éperdument celle-là, — qui ne demande pas mieux ;

Et il se laisse prendre par la troisième, — qui ne lui plaisait pas du tout et à laquelle il est parfaitement désagréable.

O sainte ignorance du village ! De riches cultivateurs mariaient leur fils et donnaient le bal de noces.

L'époux était un jeune homme naïf, un dadais d'une candeur telle qu'il aurait rougi devant une rosière. La mariée formait avec lui un contraste absolu. C'était un rude gaillard, une luronne bien découplée et qui n'avait pas froid aux prunelles.

Minuit venu, au moment solennel, où les époux quittaient discrètement les invités, la mère du marié, intervertissant les rôles, se chargea des recommandations traditionnelles. Elle prit l'épousée à part et lui dit dans le tuyau de l'oreille :

— Je vous confie mon fils, le seul trésor que j'aie au monde; c'est un véritable modèle d'innocence et de candeur, et j'espère que vous le respecterez comme il le mérite.

VILLE DE LIÈGE.

GRAND FESTIVAL de Fanfares et d'Harmonies

organisé

sous le patronage de l'Administration communale

Par le Comité Permanent des Fêtes de la Ville de Liège

sous la présidence de M. Léopold HANSSENS, Echevin de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts.

PROGRAMME :

Le Festival aura lieu le Dimanche 29 Août 1886.

Il commencera à 2 heures de relevée aux emplacements à fixer ultérieurement.

Il est organisé entre Sociétés d'au moins vingt-cinq exécutants.

Les Sociétés devront prendre part, précédées de leur bannière, au cortège qui se rendra à l'Hôtel-de-Ville, où aura lieu la réception officielle par les Autorités communales et où le vin d'honneur sera offert.

Une Médaille commémorative sera remise, après exécution, à chacune des Sociétés participantes.

PRIMES

Les primes suivantes seront tirées au sort :

Table listing prizes: 1er prime, une somme de cinq cents frs. Frs. 500; 2e " " " " deux cents " " 200; 3e " " " " deux cents " " 200; 4e " " " " cent " " 100; 5e " " " " " " " " 100; 6e " " " " " " " " 100; 7e " " " " " " " " 100; 8e " " " " " " " " 100; 9e " " " " " " " " 100.

Les Sociétés de la ville de Liège ne participeront pas au tirage des trois premières primes; elles ne pourront, en aucun cas, obtenir plus de deux primes.

Les Sociétés sont priées de faire parvenir leur adhésion le plus vite possible, et d'y joindre : Le nom de leur Président et celui de leur Directeur; le nombre des exécutants; les titres des deux morceaux qui seront exécutés, enfin les succès obtenus par la Société.

Prière d'adresser les adhésions au Secrétaire du Comité, M. Lucien GUILLOT, avocat, rue des Mineurs, 23, à Liège.

VIENT DE PARAÎTRE : Livre d'Adresses DE BRUYNE, Liège et sa banlieue

Directeurs-Propriétaires : DE BRUYNE & DEBRUS. Prix : Frs. 6-50.

En vente chez M. DE BRUYNE, rue du Calvaire, 57, et chez MM. G. et H. DEBRUS, rue de l'Université, 27, à Liège: Le Guide du Commerce.

BOUTADES



Au boulevard du libéralisme
Projet de costume pour batonnier de l'ordre
des avocats.

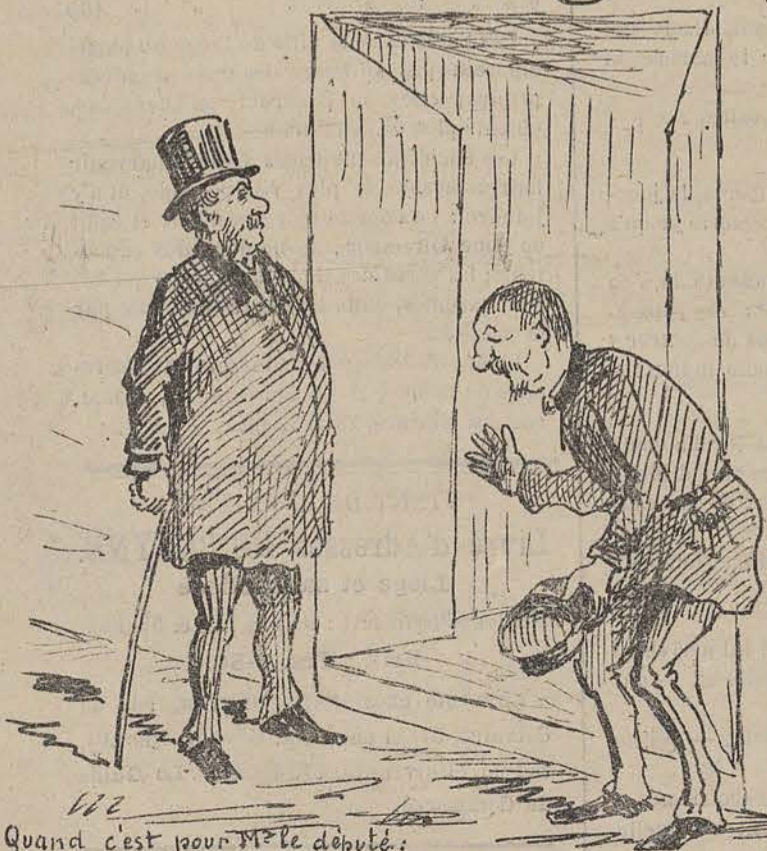


La manifestation du 15 août.
Voilà au moins des gens qui pourront se vanter d'avoir
été reçus à bras ouverts!!



Mœurs et Coutumes Liegeoises Vive Saint Macraux!! (16 août)

Tous les Belges sont égaux devant la loi ~



Quand c'est pour M^{re} le député:
- «Monsieur l'avocat Vandersmissen est-il ici?»
- «Il est allé faire quelques courses en Ville... si M^{re} désire l'attendre.»



Quand c'est pour un malheureux condamné pour quelque peccadille:
«On n'entre pas, vous savez bien que ce n'est pas le jour.»